



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Avenir du musée mémorial du terrorisme

Question écrite n° 3398

Texte de la question

Mme Marietta Karamanli attire l'attention de M. le ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice, sur le projet de décision d'abandonner le musée mémorial du terrorisme (MMT), qui devait ouvrir en 2027 dans les Hauts-de-Seine. Dicté par des considérations financières, cet abandon va à l'encontre de la nécessité de mobiliser l'ensemble de la société contre le terrorisme, notamment par des conférences et des expositions permanentes et temporaires et de rendre hommage à celles et ceux qui en ont été les victimes ainsi qu'à leurs proches. Comme Mme la députée l'a exprimé devant l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en tant que rapporteure d'un rapport en vue de « protéger et soutenir les victimes du terrorisme », le devoir de mémoire à l'égard et « aux côtés » des victimes est guidé par le sentiment de devoir la justice aux nombreuses victimes ainsi qu'à leurs familles. Elle lui demande si cette décision prise pour des contingences financières sera bien remise en cause et si le projet qui a mobilisé des ressources, notamment humaines, continuera bien comme lieu de mémoire et de prévention.

Données clés

Auteur : [Mme Marietta Karamanli](#)

Circonscription : Sarthe (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3398

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : [Justice](#)

Ministère attributaire : [Justice](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2025](#), page 204